

Le Lapin de garenne



Sommaire

[Critères de détermination de l'âge et du sexe](#)

[Caractères biologiques](#)

[Caractères écologiques](#)

[Répartition géographique](#)

[Statut de l'espèce](#)

[Mesures réglementaires prises en faveur de l'espèce](#)

[Etat des populations et menaces potentielles](#)

[Propositions de gestion](#)

[Axes de recherche à développer](#)

[Bibliographie](#)

Le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*)

Classification (Classe, Ordre, Famille) : Mammifères, Lagomorphes, Léporidés

Critères de détermination de l'âge et du sexe

Le Lapin de garenne est un mammifère de taille moyenne ne présentant pas de dimorphisme sexuel.

En nature, les jeunes peuvent être différenciés par la taille jusqu'à l'âge de trois mois environ. Jusqu'à l'âge de sept mois environ ils présentent un épaississement de l'épiphyse inférieure du cubitus qui se détecte par palpation. Sur animaux morts, la pesée du cristallin permet de distinguer les jeunes des adultes.

Confusions possibles

Le lapin peut être confondu avec le lièvre. Toutefois ce dernier est plus grand et plus gros, a des pattes plus longues et des oreilles plus longues avec les extrémités noires.

Caractères biologiques

Organisation sociale

L'espèce est organisée en groupes sociaux. Au sein de chaque groupe, les mâles et femelles dominants assurent la majorité de la reproduction. Un groupe social est composé en moyenne de 5-7 individus (2 à 10 généralement) vivant dans une ou plusieurs garennes. Un ensemble de groupes sociaux constitue une colonie. Généralement les membres d'une colonie partagent les mêmes sites de gagnage.

Régime alimentaire

Le Lapin est un herbivore opportuniste. Il peut consommer toutes sortes de végétaux, y compris des écorces d'arbres ou des semi-ligneux tels que la ronce, ajoncs ou bruyères, mais sa préférence va pour les graminées et les légumineuses. Il digère ses aliments en deux fois, c'est la caecotrophie. Une première digestion aboutit à la production de crottes molles, les caecotrophes, qui sont réabsorbées et transitent donc une seconde fois dans le tube digestif. Cela lui permet de tirer le meilleur profit d'une alimentation de faible valeur alimentaire.

Activité

Le lapin a une activité essentiellement crépusculaire et nocturne. C'est à ce moment qu'il s'alimente et qu'il exerce ses activités sociales basées sur le contact avec ses congénères. Le jour il est peu actif et reste généralement dans son terrier ou abrité dans des gîtes confectionnés dans des herbes hautes ou buissons. La taille des domaines vitaux est très faible et varie généralement de 500 m² à 5 ha.

Reproduction et survie

Les premières naissances ont lieu dès janvier dans le Sud de la France, alors qu'elles n'apparaissent qu'en février-mars dans le Nord. La durée de la saison de reproduction est déterminée par la qualité de la nourriture, et notamment le taux de protéines dans l'alimentation. L'apparition de la sécheresse estivale est donc le facteur clé conditionnant la fin de la saison de reproduction. C'est ainsi que la reproduction se termine généralement en juin dans le Sud de la France alors qu'elle peut se poursuivre jusqu'en septembre-octobre dans le Nord. Les jeunes nés tôt en saison peuvent entrer en reproduction l'année de leur naissance.

Les jeunes naissent nus et aveugles dans un terrier appelé rabouillère après une gestation d'environ 30 jours. Les femelles mettent au monde chaque année de 15 à 25 petits en 3 à 5 portées. Cette forte productivité est compensée par une forte mortalité juvénile puisque seuls 5 à 6 jeunes parviennent à l'âge adulte. Les principales causes de mortalité des jeunes sont les noyades dans les nids dues à de fortes précipitations, la prédation et les travaux agricoles qui détruisent un grand nombre de rabouillères et les maladies (myxomatose, RHD (rabbit haemorrhagic disease) et coccidiose) qui peuvent causer de fortes pertes chez les jeunes.

Le taux de survie annuel est en moyenne de 50 % chez les adultes et de 20 % chez les juvéniles.

Toutefois, le lapin est une espèce à dynamique instable et on enregistre une grande variabilité du succès de la reproduction et des taux de survie annuels.

Caractères écologiques

D'origine méditerranéenne, le lapin a été introduit depuis l'époque romaine jusqu'au Moyen Age dans la plupart de nos régions. Il est présent sur l'ensemble de la France, à l'exclusion des montagnes au-dessus de 800-1000 m d'altitude. Toutefois, dans certaines situations particulières liées notamment à l'ensoleillement, on peut le trouver jusqu'à 1400 m. Sa présence est limitée dans les grands massifs forestiers et dans les zones d'agriculture intensive. Il affectionne les milieux diversifiés où couverts et zones ouvertes se juxtaposent harmonieusement. On le trouve dans tous types de milieux, aussi bien dans les bocages de l'ouest de la France que dans les garrigues méditerranéennes ou en bordure des villages pourvu que couverts et zones ouvertes s'y côtoient. En revanche, il a tendance à disparaître des secteurs où le milieu se ferme.

Répartition géographique

Le lapin est présent sur l'ensemble du territoire national, à l'exception des grands massifs forestiers de l'est et des zones de montagne dont l'altitude dépasse 800-1000 m.

Statut de l'espèce

Le Lapin est à la fois un gibier très prisé des chasseurs et un animal susceptible de commettre d'importants dégâts aux cultures et plantations forestières. A ce titre il bénéficie en France d'un statut de gibier ou d'espèce nuisible selon le lieu. Le classement nuisible est généralement communal mais il existe des cas où il n'intervient que sur une partie d'une commune.

Mesures réglementaires prises en faveur de l'espèce

Elles sont assez peu nombreuses et concernent essentiellement la limitation de la période de chasse là où l'espèce est classée gibier. La réglementation diffère selon les départements.

Etat des populations et menaces potentielles

Tendance des effectifs

Les effectifs sont globalement en forte baisse depuis plus de 25 ans. On note toutefois un regain de certaines populations depuis 2005. Les prélèvements par la chasse étaient de 13,5 millions en 1974/1975, 6,4 millions en 1983/1984 et 3,2 millions en 1998/1999.

Menaces

La chasse : les chasseurs vivent toujours sur le mythe d'une espèce abondante et surtout prolifique. Bien que cet a priori tende à régresser, les mesures de gestion cynégétique de l'espèce restent peu nombreuses.

Le statut nuisible : le lapin est susceptible de commettre des dégâts aux cultures et plantations forestières. Pour cette raison il est classé nuisible dans de nombreux départements.

Les possibilités de destruction qu'offre ce classement peuvent aller à l'encontre du maintien du capital cynégétique que représente l'espèce.

La prédation : comme pour toutes les espèces, la prédation peut jouer un rôle majeur sur les populations fragiles, ce qui est le cas des populations en cours d'implantation ou de réimplantation, ou des populations ayant subi de fortes

épidémies.

Certaines études suggèrent que la prédation puisse être pour partie responsable du maintien des populations à un faible niveau suite à un brusque déclin provoqué par des épidémies.

Le lapin figure parmi les principales proies de nombreux prédateurs terrestres tels que le renard, le putois, la fouine et la martre. C'est aussi une proie préférentielle de certains rapaces tels que le hibou grand-duc dont l'activité nocturne coïncide avec celle du lapin.

Enfin, notons que la régression des populations d'aigle de Bonelli est pour partie attribuée à la baisse des effectifs de lapins dans le sud de la France. La reconstitution de populations de lapins fait partie des axes retenus pour sauvegarder l'aigle de Bonelli en France.

Les pathologies : c'est le facteur sur lequel l'attention se focalise le plus. Les trois principales pathologies affectant le Lapin sont la myxomatose, la RHD et la coccidiose.

Dans l'ouest de la France, ces trois pathologies interviendraient dans des proportions à peu près identiques.

L'impact de la coccidiose en nature est assez peu documenté.

La myxomatose et, dans une moindre mesure, la RHD ont été plus étudiées. Si l'impact de la myxomatose est aujourd'hui moindre que ce qu'il était lors de son introduction en 1952, celui de la RHD peut être très fort.

Certaines populations soumises conjointement à ces deux maladies peuvent enregistrer des mortalités annuelles de l'ordre de 80-90 % chez les adultes et plus de 95 % chez les jeunes. Toutefois, certaines populations de taille importante semblent peu affectées par ces maladies. Dans ces populations, il semble qu'une circulation efficace des virus entraîne une forte immunité les préservant de fortes épidémies.

La structure de l'habitat : c'est probablement le principal facteur limitant de la dynamique de populations de l'espèce. Il pourrait intervenir à deux niveaux.

Tout d'abord d'un point de vue purement démographique. En une cinquantaine d'année, nous sommes passés d'une situation où le Lapin était présent presque partout et en relative abondance (métapopulation), à une nouvelle situation où l'espèce est confinée dans des poches plus ou moins isolées les unes des autres là où le milieu est resté favorable et où sa présence est tolérée par le monde agricole (population fragmentée).

Dans une population fragmentée, la probabilité d'extinction d'un noyau isolé est forte et augmente lorsque le degré d'isolement croît et que la taille du noyau diminue.

Les populations actuelles présentent donc un handicap démographique par rapport aux populations anciennes. Le deuxième niveau auquel la structure de l'habitat intervient concerne la myxomatose et la RHD puisque les petits noyaux de population semblent généralement plus sensibles aux maladies que les grosses populations.

La qualité de l'habitat : l'évolution du paysage rural a conduit à deux grandes évolutions opposées mais ayant le même impact défavorable sur les populations de Lapins.

Il s'agit d'une part des zones où l'agriculture s'est intensifiée, avec agrandissement de la taille moyenne des parcelles, destruction des haies et bosquets qui constituaient des refuges pour le Lapin et mise en place de cultures très sensibles aux dégâts. Ces milieux sont peu hospitaliers et le Lapin n'y est pas toléré en raison des dégâts qu'il y occasionne.

A l'inverse, il y a des zones où l'agriculture a disparu. Le milieu s'est fermé et le Lapin ne peut plus y vivre.

Propositions de gestion

Propositions relatives à la chasse

Encourager la mise en place de mesures de limitation des prélèvements là où les populations ne commettent pas de dégâts. L'adoption de PMA peut être ainsi préconisée.

Préconiser la limitation des périodes de chasse là où l'espèce est classée gibier. Compte-tenu de nos connaissances sur le déroulement de la reproduction, une fermeture vers la mi-décembre dans la moitié sud et vers la fin décembre dans la moitié nord peut être proposée.

Interdire les modes de chasse sélectionnant le tir des adultes dominants est une mesure complémentaire intéressante. Il s'agit de la chasse au furet et du tir à l'affût auprès des terriers.

Limiter le recours au classement nuisible de l'espèce aux secteurs où des dégâts sont économiquement avérés.

Propositions relatives au biotope

Dans les secteurs touchés par la déprise agricole, l'entretien d'ouvertures de milieu permet d'entretenir une diversité paysagère et des zones d'alimentation favorables au maintien de l'espèce.

L'aménagement de réseaux de garennes artificielles dans les secteurs restés favorables à l'espèce donne de bons résultats pour développer ou implanter une population.

Dans tous les cas, l'assentiment des agriculteurs doit être recherché avant la mise en œuvre de toute opération destinée à accroître l'abondance du Lapin. Une cartographie des zones les plus favorables à cette démarche peut être réalisée.

Renforcement ou reconstitution de populations

L'amélioration des techniques de repeuplement fait l'objet d'un important programme de recherche depuis 1996. Il est maintenant possible de proposer des techniques de repeuplement maximisant les chances de survie des animaux introduits en utilisant des parcs de pré-lâcher et en lâchant en été de jeunes animaux après avoir aménagé les secteurs de lâcher par la construction de garennes artificielles et réduit l'abondance des prédateurs potentiels.

Toutefois, il va de soi que la survie est avant tout conditionnée par la qualité du milieu d'accueil : sols profonds, présence de prairies rases et de couverts bas.

Axes de recherche à développer

La question prioritaire est de savoir à quelle échelle il faut gérer les populations. Il s'agit de déterminer les conséquences de la fragmentation des populations sur la dynamique de populations, en relation avec les caractéristiques intrinsèques de l'espèce : survie et dispersion notamment. L'autre approche est de déterminer les caractéristiques d'une population qui font que la myxomatose ou la RHD deviennent endémiques et ont un impact moindre sur les populations. Une priorité est notamment l'étude comparative du patron de circulation des virus de myxomatose et de la RHD dans des situations écologiquement contrastées (habitat, météo) entre l'ouest de la France où l'impact de ces maladies semble assez limité et le sud de la France où leur impact semble plus fort.

L'analyse des évolutions de l'habitat au cours des 50 dernières années est envisagée afin de mesurer la part de ces évolutions dans la régression des populations de lapins.

Une meilleure compréhension du fonctionnement de la RHD et de la coccidiose sont également nécessaires pour mieux prendre en compte leur rôle dans la dynamique de populations.

En ce qui concerne les repeuplements, les facteurs conditionnant la survie d'animaux introduits commencent à être assez bien connus. En revanche, l'impact à long terme de ces opérations reste à documenter.

Bibliographie

rédigé par Stéphane Marchandeu

[retour haut de page](#)